

FICHE 05

RECOMMANDATIONS EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL DE SUBSTANCES DANGEREUSES A L'INTERIEUR DU BATIMENT

Que faire ?

- Retirer, aux abords du déversement, toute source d'ignition (flammes, sources de chaleur) et coupez l'alimentation de gaz.
- Faire évacuer le local.
- Le cas échéant, appelez les services de secours au n° **112**.
- Ventilez naturellement la pièce. Veiller à ne pas inhaler les vapeurs.
- Neutralisez le produit déversé avec une poudre spécifique (neutralisant commercial) ou du sable.
- Cette opération doit se réaliser exclusivement avec les équipements de protection individuelle adéquats : gants, masque (fonction du type de produit déversé), salopette, chaussures de sécurité.
- Après manipulation des produits, veiller à une hygiène parfaite : nettoyage de la peau à l'eau et au savon.

Les résidus doivent être traités via les filières légales respectueuses de l'environnement (via un collecteur agréé notamment).